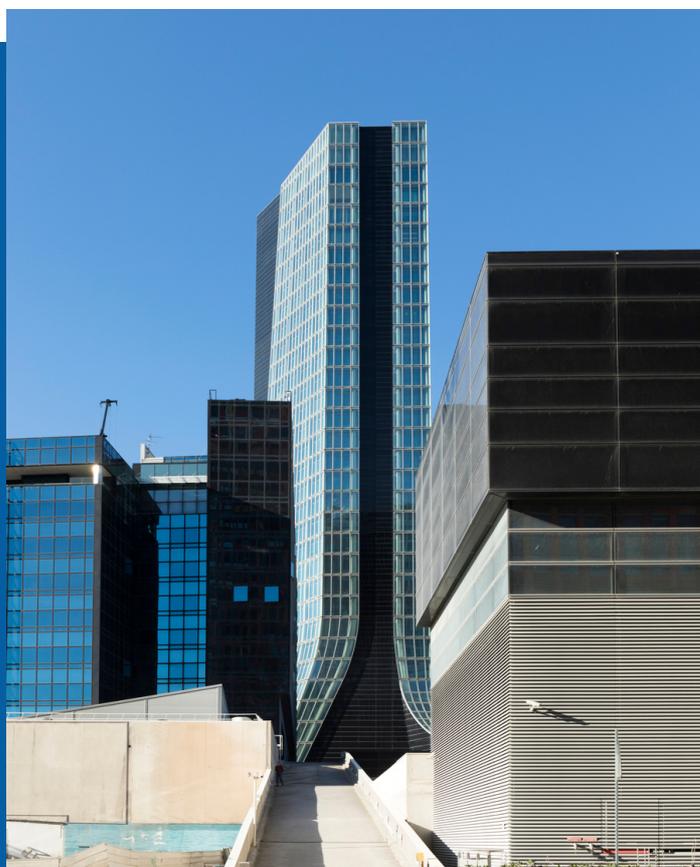


COMMUNIQUE DE PRESSE



Congrès internationaux : la destination Aix-Marseille entre dans le top 50 des destinations mondiales et confirme son attractivité

La destination Aix-Marseille monte sur le podium en occupant la troisième place des destinations françaises accueillant des congrès internationaux, 43^e au niveau mondial et 34^{ème} au niveau européen au classement mondial ICCA (International Congress and Convention Association). Ce classement est la référence en matière d'accueil de congrès internationaux.



Après une année 2022 riche en événements d'entreprises, de congrès et de conventions avec plus de 1 300 opérations et une activité multipliée par 3 en 10 ans, la destination Aix-Marseille renforce encore sa position désormais incontournable pour l'organisation d'opérations MICE et notamment dans l'accueil de congrès internationaux. En 2022, 38 congrès internationaux de plus de 50 personnes et ayant tourné dans au moins 2 pays avant la France ont été accueillis à Marseille, répondant ainsi à la norme ICCA.

Le territoire se hisse donc à la 43^{ème} place au classement mondial ICCA sur plus de 1 200 destinations, à la 34^{ème} place au niveau européen gagnant ainsi 23 et 13 places par rapport au classement de 2021 et conserve sa 3^{ème} place derrière Paris et Lyon des destinations françaises.



Grâce au dynamisme des agences touristiques et d'attractivité du territoire ainsi qu'à l'implication des plus gros organisateurs de congrès (Aix-Marseille Université, INSERM, CNRS, APHM...), et bien sûr au travail du Bureau des Congrès Aix-Marseille Provence partie intégrante de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille, le territoire compte plus que jamais parmi les destinations françaises de choix pour l'organisation de congrès internationaux. Sa position géographique, au carrefour de la Méditerranée ; sa tradition d'accueil, la diversité de ses milieux naturels sont autant d'atouts pour répondre à la demande des acteurs de l'industrie, surtout dans la période post-covid.

Une position rendue possible grâce aux nombreuses infrastructures répondant aux critères d'accueil du classement ICCA, que ce soit le Parc Chanot, le Palais du Pharo, le World Trade Center de Marseille, le Palais des Congrès d'Aix-en-Provence ainsi que le renforcement du parc hôtelier depuis quelques années.

Post covid, le succès du congrès mondial de la Nature (UICN) qui a compté dans l'agenda international, celui des Sapeurs-Pompiers et les différents événements accueillis ont permis de relancer la dynamique du tourisme d'affaires. Celui-ci est porté par les équipes de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille et plus particulièrement par le Bureau des Congrès Aix-Marseille-Provence, qui compte une centaine d'adhérents, et qui participe activement au développement de l'économie du territoire, générant d'importantes retombées et de nombreux emplois à tous niveaux de qualification. Le Bureau des Congrès organise et participe à 37 opérations de prospection par an et accueille sur le territoire des dizaines d'agences en éductour et de nombreux organisateurs de congrès en repérage.

Crédit photo ©E.Lamy

Contact Presse

Silvie ALLEMAND

sallemmand@marseille-tourisme.com

06 73 86 09 80